



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 58052

Texte de la question

M. Jean-Marc Nesme appelle l'attention de M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille sur les chiffres alarmants annoncés par l'Observatoire des professions de santé qui prévoient que le nombre de psychiatres devrait passer de 13 727 aujourd'hui à 8 816 en 2025, alors que les besoins de la population française ne cessent de croître. Aujourd'hui, les psychiatres sont surchargés de travail car ils sont sollicités pour soulager principalement la détresse psychologique des patients. Il serait souhaitable que les médecins généralistes et les psychologues puissent les relayer dans cette tâche afin d'apporter plus largement un soutien psychologique aux personnes qui souffrent et réserver principalement la spécialité du soin des pathologies mentales aux psychiatres. Il lui demande donc ce qu'il envisage de prévoir, en ce sens, dans le cadre de son plan d'aide à la psychiatrie et à la santé mentale.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Nesme](#)

Circonscription : Saône-et-Loire (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58052

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 15 février 2005, page 1577